

FO@D

FILIÈRE Agriculture

Formation continue adulte

## Produire et/ou transformer les plantes aromatiques et médicinales (PAM)

La formation :

**Pourquoi cette formation ?**

- Acquérir les compétences nécessaires à l'implantation d'une culture de plantes aromatiques et médicinales
- Savoir transformer et commercialiser des produits issus de plantes aromatiques médicinales

**DURÉE : 378h réparties de janvier à septembre | Formation ouverte à distance FOAD**

# Produire et/ou transformer les plantes aromatiques et médicinales (PAM)

## Pour qui est cette formation ?

Formation à destination des porteurs de projets (projet d'installation, reprise d'entreprise, salariat).

## Les conditions d'accès ?

Être âgé de plus de 18 ans et disposer d'un matériel permettant la formation à distance (ordinateur + connexion à Internet)

### Objectifs :

A la fin de la formation, le participant est capable d'implanter une ou plusieurs cultures de plantes aromatiques et médicinales et d'en mettre en œuvre sa transformation.

### Le contenu :

- Botanique (critères de reconnaissances principaux)
- Filière, débouchés (organisation de la filière, organismes ressources, tendances du marché)
- Réglementation
- Principes actifs et les indications thérapeutiques
- PAM et biotope
- Cultures des PAM, assolement, mise en place
- Entretien des PAM (fertilisation, désherbage, protection des cultures, irrigation)
- Cueillette (réglementation, organisation, plantes concernées)
- Récolte (manuelle, mécanisée, calendrier, partie récoltée)
- Séchage (rendement, type de séchoir, modalité de séchage)
- Conservation et étiquetage
- Transformation des PAM (distillation, cosmétique, transformation alimentaire...)

### Modalités pédagogiques et d'alternance :

Formation en FOAD.

Dates : de février à septembre.

Durée : 378 heures.

161h en centre, 192h à distance, 35h minimum pour la période de formation en entreprise (pour la production et pour la transformation).

Possibilité d'adapter le parcours en fonction de vos acquis et de vos besoins.

### Evaluation et validation du diplôme :

Validation deux blocs de compétences du BP REA (évaluation par des mises en situation professionnelle, BC03 et BC06).

### Et après ?

#### MÉTIER VISÉ :

Chef d'entreprise, salarié

#### POURSUITE D'ÉTUDES :

• Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (REA) - (complet)

### Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et test de positionnement selon qualifications. Première expérience pratique sur le support de production de votre choix conseillée.

### Tarif et financement en FOAD :

#### 13 € / heure (en centre) + 7€ (à distance)

Selon le statut du candidat, plusieurs financements mobilisables : CPF, pôle emploi, Transition Pro...



Le CFPPA de VENOURS vous accompagne pour le dossier de financement

TAUX DE RÉUSSITE AUX  
EXAMENS EN 2024

—

TAUX D'INSERTION  
EN 2024

—

TAUX D'APPRÉCIATION  
EN 2024

—

### Informations pratiques :

Hébergement et restauration possible sur le site selon les places disponibles.

Formation et locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Gare ferroviaire à proximité.

## POUR S'INSCRIRE :

05.49.43.95.33 / [cfppa.venours@educagri.fr](mailto:cfppa.venours@educagri.fr)

CFPPA de VENOURS - 86480 ROUILLÉ

→ Réponse sous 8 jours

 CFPPA  
VENOURS  
AGRI CAMPUS